

Exercices d'évacuation

EXERCICE N° 1: 28 avril à 9 h 30

Bâtiment concerné:

N° 4 (Bloc principal)

Lieu de rassemblement:

Par classe dans la cour du primaire encadré par le professeur qui donne cours à ce moment-là.

EXERCICE N° 2: 28 avril à 10 h 30

Bâtiments concernés:

N° 14 (Construction)

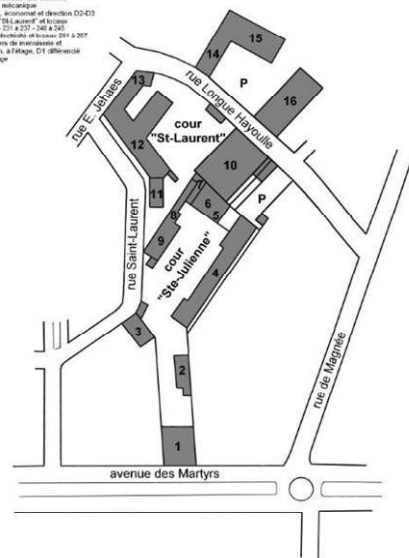
N° 15 (Bois – 1D/2D - Construction)

N° 16 (Garage)

Lieu de rassemblement:

Par classe dans la cour de St-Laurent encadré par le professeur qui donne cours à ce moment-là.

1 Bâtiment "240" - locaux 130 à 139
2 "Bico-vert" - locaux 125 à 129
3 "Bico-bleu/bleu" - locaux 122 à 125
4 "grand bâtiment" - locaux 101 à 110 de
5 direction D1
6 salle des professeurs, à l'usage locaux 140, 143
et salle d'activités polyvalentes
7 "garage Capresse"
8 école primaire
9 à l'étage, infirmerie "St-Laurent"
10 : ateliers de menuiserie
11 : accueil, économie et direction DD-ED
12 : infirmerie "St-Laurent" et locaux
13 à 217 - 221 à 227 - 240 à 245
14 et 15 : ateliers de menuiserie et
de construction, à l'étage, D1, direction
16 : atelier perçage



Consignes d'évacuation

Lorsque retentit la sonnerie d'alarme, il faut agir de la manière suivante:

- quitter immédiatement le local en y laissant les effets personnels,
- prendre son registre de présences,
- fermer les fenêtres, laisser l'éclairage,
- s'assurer que le local est vide,
- fermer la porte (pas à clef) et coller une grande croix rouge sur la porte,

- descendre calmement, mais sans traîner,

- se diriger vers le lieu de rassemblement,
- se mettre en rang par classe,
- faire l'appel.

Lorsque les directeurs et le conseiller en prévention donnent l'autorisation, chaque professeur reforme son rang, regagne son local et reprend ses activités.